

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES**COMPAGNIE D'ASSURANCES ET DE REASSURANCES
- ASTREE-**

Siège social :45, Avenue Kheireddine Pacha BP 780 - 1080 – Tunis Cedex

La compagnie d'Assurances et de Réassurances- Astrée- publie ci-dessous, ses états financiers intermédiaires arrêtés au 30 juin 2011, accompagnés de l'Avis des commissaires aux comptes, Mr Mohamed Ali ELAOUANI et Mr Chiheb GHANMI.

		Au 30 Juin 2011			(Chiffres en dinars tunisien)	
		Brut	Amortissements et provisions	Net	Au 30/06/2010	Au 31/12/2010
Annexe n°1 Actif du bilan						
	Notes					
AC1 Actifs incorporels	A 1	559 361	521 130	38 231	16 577	7 836
AC11,12,13 Investissements de recherche et développement		559 361	521 130	38 231	16 577	7 836
AC14 Acomptes versés						
AC2 Actifs corporels d'exploitation	A 2	5 944 819	5 349 978	594 841	475 631	434 325
AC21 Installations techniques et machines		5 042 580	4 530 049	512 531	392 479	351 236
AC22 Autres installations, outillages et mobiliers		883 510	819 929	63 581	73 423	71 053
AC23 Acomptes versés et immobilisations corporelles en cours		18 729		18 729	9 729	12 036
AC3 Placements	A 3	241 344 068	5 912 461	235 431 607	209 673 600	221 722 623
AC31 <u>Terrains, constructions et actions de sociétés immobilières non cotées</u>	A 3.1	10 820 658	4 011 470	6 809 188	6 906 434	6 925 250
AC311 Terrains et constructions d'exploitation		3 855 502	1 752 824	2 102 678	2 190 710	2 146 694
AC312 Terrains et constructions hors exploitation		6 275 156	2 258 646	4 016 510	4 025 724	4 088 556
AC313 Parts et actions de sociétés immobilières non cotées		690 000		690 000	690 000	690 000
AC32 <u>Placements dans les entreprises liées et participations</u>	A 3.2	30 487 775		30 487 775	30 487 775	30 487 775
AC33 <u>Autres placements financiers</u>	A 3.3	199 505 635	1 900 991	197 604 644	171 754 391	183 806 080
AC331 Actions, autres titres à revenu variable et parts dans les FCP		60 332 436	1 780 548	58 551 888	49 045 329	56 278 142
AC332 Obligations et autres titres à revenu fixe		73 714 199	416	73 713 783	59 379 783	61 919 783
AC333 Prêts hypothécaires		504 350		504 350	621 614	569 421
AC334 Autres Prêts		474 650	120 027	354 623	352 665	363 734
AC335 Dépôts auprès des établissements bancaires et financiers		64 480 000		64 480 000	62 355 000	64 675 000
AC34 <u>Créances pour espèces déposées auprès des Entreprises cédantes</u>	A 3.4	530 000		530 000	525 000	503 518
AC5 Part des réassureurs dans les provisions techniques	A 4	18 311 133		18 311 133	21 010 888	15 658 021
AC510 Provisions pour primes non acquises		6 424 082		6 424 082	7 204 966	5 920 816
AC530 Provisions pour sinistres Vie		-		0	5 911	-
AC531 Provisions pour sinistres Non Vie		11 046 447		11 046 447	13 800 011	8 880 609
AC561 Autres provisions techniques Non Vie *		840 604		840 604		856 596
AC6 Créances	A 5	51 555 048	3 754 589	47 800 459	45 805 182	29 595 922
AC61 <u>Créances nées d'opérations d'Assurance directe</u>	A 5.1	43 685 641	2 508 241	41 177 400	37 909 256	22 034 252
AC611 Primes acquises et non émises	A 5.1.1	80 071		80 071	3 041 970	80 071
AC612 Autres créances nées d'opération d'assurance directe	A 5.1.2	40 611 452	2 332 386	38 279 066	31 681 382	19 912 285
AC613 Créances indemnisées subrogées à l'Entreprise d'assurance	A 5.1.3	2 994 118	175 855	2 818 263	3 185 904	2 041 896
AC62 <u>Créances nées d'opérations de réassurance</u>	A 5.2	5 840 733	614 433	5 226 300	6 535 132	4 151 802
AC63 <u>Autres Créances</u>	A 5.3	2 028 674	631 915	1 396 759	1 360 794	3 409 868
AC631 Personnel	A 5.3.1	35 805		35 805	36 076	90 815
AC632 Etat, organismes de sécurité sociale, collectivités publiques	A 5.3.2	1 344 329		1 344 329	1 320 368	3 309 822
AC633 Débiteurs divers	A 5.3.3	648 540	631 915	16 625	4 350	9 231
AC7 Autres éléments d'Actif	A 6	10 273 418		10 273 418	8 723 482	9 752 695
AC71 <u>Avoirs en banques, CCP, chèques et caisse</u>	A 6.1	2 668 362		2 668 362	1 473 327	2 581 093
AC72 <u>Frais d'acquisition reportés</u>	A 6.2	2 691 029		2 691 029	2 956 309	2 691 029
AC73 <u>Comptes de régularisation Actif</u>	A 6.3	4 914 027		4 914 027	4 293 846	4 480 573
AC731 Intérêts et loyers acquis non échus	A 6.3.1	4 226 901		4 226 901	3 493 278	4 338 877
AC733 Autres comptes de régularisation	A 6.3.2	687 126		687 126	800 568	141 696
Total de l'Actif :		327 987 847	15 538 158	312 449 689	285 705 360	277 171 422

(Chiffres en dinars tunisien)

**Annexe n°2
Capitaux propres et passif du Bilan**

	Notes	Au 30/06/2011	Au 30/06/2010	Au 31/12/2010
Capitaux propres				
	P 1			
CP1 Capital social ou fonds équivalent	P 1.1	20 000 000	20 000 000	20 000 000
CP2 Réserves et primes liées au capital	P 1.2	38 901 373	33 901 373	33 901 373
CP4 Autres capitaux propres	P 1.3	11 237 065	6 723 315	6 723 315
CP5 Résultat reporté	P 1.4	727 572	550 752	550 752
Total capitaux propres avant résultat :		70 866 010	61 175 440	61 175 440
CP6 Résultat au 30 juin	P 1.5	9 796 215	9 710 283	16 090 570
Total capitaux propres avant affectation :		80 662 225	70 885 723	77 266 010
Passif				
	P 2			
PA2 Provisions pour autres risques et charges	P 2.1	<u>933 798</u>	<u>933 798</u>	<u>933 798</u>
PA23 Autres provisions		933 798	933 798	933 798
PA3 Provisions techniques brutes	P 2.2	<u>190 770 687</u>	<u>178 349 405</u>	<u>173 694 850</u>
PA310 Provisions pour primes non acquises Non Vie		22 423 856	21 182 506	21 202 790
PA320 Provisions d'assurances Vie		76 856 063	62 768 973	66 905 824
PA330 Provisions pour sinistres Vie		1 650 000	1 480 000	1 605 721
PA331 Provisions pour sinistres Non Vie		85 319 552	88 044 599	79 177 124
PA340 Provisions pour participation aux bénéfiques et ristournes Vie		1 080 515	487 131	755 156
PA341 Provisions pour participation aux bénéfiques et ristournes Non Vie		364 436	1 077 885	711 599
PA350 Provision pour égalisation et équilibrage Non Vie		-	-	401 397
PA360 Autres provisions techniques Vie		620 652	354 746	620 652
PA361 Autres provisions techniques Non Vie		2 455 613	2 953 565	2 314 587
PA5 Dettes pour dépôts en espèces reçus des cessionnaires	P 2.3	<u>10 549 596</u>	<u>13 707 278</u>	<u>8 459 195</u>
PA6 Autres dettes	P 2.4	<u>28 283 643</u>	<u>20 948 715</u>	<u>15 433 444</u>
PA61 Dettes nées d'opérations d'assurance directe	P 2.4.1	<u>7 280 906</u>	<u>9 684 305</u>	<u>5 326 433</u>
PA611 Autres dettes nées d'opérations d'assurance directe	P 2.4.1.1	6 591 995	8 737 710	4 355 602
PA612 Dettes indemnisées subrogées à l'Entreprise d'assurance	P 2.4.1.2	688 911	946 595	970 831
PA62 Dettes nées d'opérations de réassurance	P 2.4.2	<u>14 749 706</u>	<u>6 239 535</u>	<u>4 657 421</u>
PA63 Autres dettes	P 2.5	<u>6 253 031</u>	<u>5 024 875</u>	<u>5 449 590</u>
PA631 Dépôts et cautionnements reçus	P 2.5.1	438 792	447 092	447 992
PA632 Personnel	P 2.5.2	609 670	765 254	658 622
PA633 Etat, organismes de sécurité sociale, collectivités publiques	P 2.5.3	5 012 631	3 628 207	4 221 039
PA634 Créiteurs divers	P 2.5.4	191 938	184 322	121 937
PA7 Autres passifs	2.6	<u>1 249 740</u>	<u>880 441</u>	<u>1 384 125</u>
PA71 Comptes de régularisation passif	P 2.6.1	1 249 740	880 441	1 384 125
Total des capitaux propres et du Passif :		312 449 689	285 705 360	277 171 422

(Chiffres en dinars tunisiens)

Annexe n°3
Etat de résultat technique de l'Assurance Non Vie

Notes	Opérations brutes	Cessions	Opérations nettes	Opérations nettes	Opérations nettes
	Au 30/06/2011	Au 30/06/2011	Au 30/06/2011	Au 30/06/2010	Au 31/12/2010
PRNV1 <u>Primes acquises</u>	47 741 915	<16 716 271>	31 025 644	28 307 709	49 002 627
PRNV11 Primes émises et acceptées	48 962 982	<17 219 537>	31 743 445	29 657 274	50 088 109
PRNV12 Variation de la provision pour primes non acquises	<1 221 067>	503 266	<717 801>	<1 349 565>	<1 085 482>
PRNT3 <u>Produits de placements alloués, transférés de l'état de résultat</u>	3 112 573	-	3 112 573	4 292 582	5 952 386
PRNV2 <u>Autres produits techniques</u>	102 006	-	102 006	145 549	254 889
CHNV1 <u>Charges de sinistres</u>	<26 372 346>	4 646 320	<21 726 026>	<20 802 557>	<33 524 625>
CHNV11 Montants payés	<20 198 500>	2 480 483	<17 718 017>	<14 352 194>	<31 181 826>
CHNV12 Variation de la provision pour sinistres	<6 173 846>	2 165 837	<4 008 009>	<6 450 363>	<2 342 799>
CHNV2 <u>Variation des autres provisions techniques</u>	<141 026>	<15 992>	<157 018>	<19 135>	<92 079>
CHNV3 <u>Participation aux bénéfices et ristournes</u>	<300 000>	-	<300 000>	<500 000>	<207 871>
CHNV4 <u>Frais d'exploitation</u>	<4 488 652>	2 962 253	<1 526 399>	<1 616 555>	<4 749 394>
CHNV41 Frais d'acquisition	<2 368 419>	-	<2 368 419>	<2 266 878>	<4 433 577>
CHNV42 Variation du montant des frais d'acquisition reportés	-	-	-	-	<92 425>
CHNV43 Frais d'administration	<2 120 233>	-	<2 120 233>	<2 120 734>	<4 400 222>
CHNV44 Commissions reçues des réassureurs	-	2 962 253	2 962 253	2 771 057	4 176 830
CHNV5 <u>Autres charges techniques</u>	<1 098 974>	-	<1 098 974>	<1 203 161>	<2 732 935>
CHNV6 <u>Variation de la provision pour égalisation & équilibrage</u>	401 398	-	401 398	-	<401 398>
RTNV <u>Sous Total</u> : Résultat technique de l'assurance Non Vie	18 956 894	<9 123 690>	9 833 204	8 604 432	13 501 600

(Chiffres en dinars tunisiens)

**Annexe n°4
Etat de résultat technique de l'Assurance VIE**

	Opérations	Cessions	Opérations	Opérations	Opérations
	Notes	Brutes		nettes	nettes
	Au 30/06/2011	Au 30/06/2011	Au 30/06/2011	Au 30/06/2010	Au 31/12/2010
PRV1 Primes	11 595 541	<80 533>	11 515 008	10 729 132	17 816 037
PRV11 Primes émises et acceptées	11 595 541	<80 533>	11 515 008	10 729 132	17 816 037
PRV2 Produits de placements	2 496 594		2 496 594	2 667 800	4 138 961
PRV21 Revenus des placements	2 087 049	-	2 087 049	1 894 626	3 153 424
PRV23 Reprise de correction de valeurs sur placements	63 070	-	-	-	2 189
PRV24 Profits provenant de la réalisation des placements	346 475	-	346 475	773 174	983 348
PRV4 Autres produits techniques	-	-	-	-	-
CHV1 Charge de sinistres	<1 581 728>	-	<1 581 728>	<647 268>	<2 213 900>
CHV11 Montants payés	<1 537 449>	-	<1 537 449>	<570 512>	<2 005 512>
CHV12 Variation de la provision pour sinistres	<44 279>	-	<44 279>	<76 756>	<208 388>
CHV2 Variation des autres provisions techniques	<9 950 239>	-	<9 950 239>	<11 278 231>	<15 413 747>
CHV21 Provisions d'assurance vie	<9 950 239>	-	<9 950 239>	<11 278 231>	<15 147 841>
CHV22 Autres provisions techniques					<265 906>
CHV3 Participation aux bénéfices et ristournes	<350 000>	-	<350 000>	-	<524 114>
CHV4 Frais d'exploitation	<511 004>	86	<510 918>	<401 394>	<1 303 287>
CHV41 Frais d'acquisition	<212 948>		<212 948>	<283 096>	<455 858>
CHV42 Variation du montant des frais d'acquisition reportés					<172 855>
CHV43 Frais d'Administration	<298 056>		<298 056>	<118 402>	<676 747>
CHV44 Commissions reçues des réassureurs		86	86	104	2 173
CHV5 Autres charges techniques	<26 944>	-	<26 944>	<23 024>	<23 024>
CHV9 Charges des placements	<306 129>	-	<306 129>	<254 279>	<474 386>
CHV91 Charges de gestion des placements, y compris les charges d'intérêts	<123 171>	-	<123 171>	<85 419>	<195 950>
CHV92 Correction de valeur sur placements	<100 478>	-	<100 478>	<122 414>	<208 826>
CHV93 Pertes provenant de la réalisation des placements	<82 480>	-	<82 480>	<46 446>	<69 610>
RTV Sous Total : Résultat technique de l'assurance Vie	1 366 091	<80 447>	1 285 644	792 736	2 002 540

(Chiffres en dinars tunisiens)

Annexe n°5
Etat de Résultat

	Notes	Au 30/06/2011	Au 30/06/2010	Au 31/12/2010
RTNV <u>Résultat Technique de l'Assurance Non Vie</u>		9 833 204	8 604 432	13 501 601
RTV <u>Résultat Technique de l'Assurance Vie</u>		1 285 644	792 736	2 002 540
PRNT1 <u>Produits des placements Assurance Non Vie</u>		5 743 879	7 316 435	10 557 891
PRNT11 Revenus des placements		4 801 645	5 196 007	8 043 928
PRNT13 Reprise de correction de valeurs sur placements		145 104		5 584
PRNT14 Profits provenant de la réalisation des placements		797 130	2 120 428	2 508 379
CHNT1 <u>Charges des placements de l'Assurance Non Vie</u>		<704 306>	<697 359>	<1 210 089>
CHNT11 Charges de gestion des placements, y compris les charges d'intérêts		<283 377>	<234 260>	<499 840>
CHNT12 Correction de valeurs sur placements		<231 169>	<335 720>	<532 684>
CHNT13 Pertes provenant de la réalisation des placements		<189 760>	<127 379>	<177 565>
CHNT2 <u>Produits des placements alloués, transférés à l'état de résultat technique de l'Assurance Non Vie</u>		<3 112 573>	<4 292 582>	<5 952 386>
PRNT2 Autres produits non techniques		92 723	2 071	161 992
CHNT3 Autres charges non techniques		<2>	<289>	<697>
Résultats provenant des activités ordinaires		13 138 569	11 725 444	19 060 852
CHNT4 Impôts sur le Résultat		<3 342 354>	<2 015 161>	<2 970 282>
Résultats provenant des activités ordinaires après impôts		9 796 215	9 710 283	16 090 570
Résultat net après modifications comptables :		9 796 215	9 710 283	16 090 570

Annexe n° 6 : Tableau des engagements reçus et donnés

Intitulé	Notes	30/06/2011	30/06/2010	31/12/2010
HB1 Engagements reçus		769 559	886 822	834 630
<i>Engagements hypothécaires reçues sur Prêts octroyés</i>		504 350	621 614	569 421
<i>Avals, cautions de garanties</i>		265 209	265 208	265 209
HB2 Engagements donnés		271 741	214 851	271 741
<i>HB21 Avals, cautions de garanties octroyés au titre d'appel d'offres</i>		271 741	214 851	271 741
<i>HB22 Titres et actifs acquis avec engagements de revente</i>				
<i>HB23 Autres engagements sur titres, actifs ou revenus</i>				
<i>HB24 Autres engagements donnés</i>				
HB3 Valeurs reçues en nantissement des cessionnaires				
et des rétrocessionnaires				
HB4 Valeurs remises par des organismes réassurés avec				
caution solidaire ou de substitution				
HB5 Valeurs appartenant à des institutions de prévoyance				
HB6 Autres valeurs détenues pour compte de tiers				

Annexe 7: État de flux de trésorerie général (méthode directe)

(Chiffres en Dinars Tunisiens)

	30/06/2011	30/06/2010	31/12/2010
Flux de trésorerie liés à l'exploitation			
E1 Encaissements des primes reçues des assurés	46 151 907	46 465 350	94 676 434
E2 Sommes versées pour paiement des sinistres	<19 779 581>	<14 433 322>	<39 977 109>
E3 Encaissements des primes reçues (acceptations)	130 655	47 564	291 455
E4 Sommes versées pour les sinistres (acceptations)	<11 650>	<18 703>	<35 775>
E5 Commissions versées sur les acceptations	<32 580>	<6 817>	<65 383>
E6 Décaissements de primes pour les cessions	<9 300 201>	<13 496 530>	<24 954 826>
E7 Encaissements des sinistres pour les cessions	3 679 359	405 951	7 506 139
E8 Commissions reçues sur les cessions	1 127 062	2 240 969	4 533 649
E9 Commissions versées aux intermédiaires	<2 657 963>	<2 407 197>	<6 014 202>
E10 Sommes versées aux fournisseurs et au personnel	<1 502 929>	<2 244 153>	<4 466 002>
E11 Variation des dépôts auprès des cédantes	-16 871	7 877	-68 486
E12 Variation des espèces reçues des cessionnaires	2 090 525	<1 137 991>	<1 085 428>
E13 Décaissements liés à l'acquisition de placements financiers	<43 384 575>	<49 978 084>	<61 661 490>
E14 Encaissements liés à la cession de placements financiers	29 255 286	37 848 438	36 995 174
E15 Taxes sur les assurances versées au Trésor	<3 759 254>	<3 442 353>	<6 065 891>
E16 Produit financiers reçus	6 755 247	8 921 195	12 469 800
E17 Impôts sur les bénéfices payés	-	<917 296>	<917 296>
E18 Autres mouvements	<1 981 331>	<1 691 634>	<3 958 216>
<i>Flux de trésorerie provenant de l'exploitation</i>	6 763 106	6 163 264	7 202 547
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement			
V1 Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles	<281 756>	<151 327>	<64 251>
V2 Encaissements provenant de la cession d'immobilisations incorporelles et corporelles	18 000	-	-
V3 Décaissements provenant de l'acquisition de terrains et constructions destinées à l'exploitation			
V4 Encaissements provenant de la cession de terrains et constructions destinées à l'exploitation			
V5 Décaissements provenant de l'acquisition de placements auprès d'entreprises liées ou avec un lien de participation			
V6 Encaissements provenant de la cession de placements auprès d'entreprises liées ou avec un lien de participation			
<i>Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement</i>	<263 756>	<151 327>	<64 251>
Flux de trésorerie liés aux activités de financement			
F1 Encaissements suite à l'émission d'actions			
F2 Dividendes et autres distributions	<6 384 429>	<7 979 172>	<7 981 454>
F3 Encaissements provenant d'emprunts			
F4 Remboursements d'emprunts			
F5 Augmentation/Diminutions des ressources spéciales			
<i>Flux de trésorerie provenant des activités de financement</i>	<6 384 429>	<7 979 172>	<7 981 454>
Incidence des variations de taux de change sur les liquidités ou équivalents de liquidités	<27 652>	12 068	<4 243>
Variations de trésorerie	87 269	<1 955 167>	<847 401>
Trésorerie de début d'exercice	2 581 093	3 428 494	3 428 494
Trésorerie de fin d'exercice	2 668 362	1 473 327	2 581 093

1. Présentation de l'entreprise, de ses opérations et de ses activités

- **Dénomination sociale :** Compagnie d'Assurances et de Réassurances «ASTREE»
- **Date de constitution :** 22/10/1949
- **Forme juridique :** S.A faisant appel public à l'épargne
- **Siège social :** 45, Avenue Kheireddine Pacha – Tunis, B.P. 780 TUNIS Cedex
- **Capital Social :** 20 000 000 DT
- **Branches exploitées :** Toutes branches
- **Principaux Réassureurs :**
 - MUNCHENER RUCK
 - PARTNER RE
 - TUNIS RE
 - SCOR
 - CCR
 - EULER
 - EUROPE ASSISTANCE
- **Conseil d'administration**
 - M. Abdel Monem KOLSI, Président Directeur Général ;
 - M. Mohamed Habib BEN SAAD ;
 - M. Mohamed RIAHI ;
 - M. Michel LUCAS ;
 - M. Zouheir HASSEN ;
 - M. Mohamed Trifa, représentant de la Banque de Tunisie ;
 - M. Pierre REICHERT, représentant le Groupe des Assurances du Crédit Mutuel.
- **Réseau de production :**
 - Bureau Direct
 - 56 Agents d'assurances
 - 38 Courtiers
- **Nom et siège de la société mère qui publie les comptes consolidés :**
 - La Banque de Tunisie, 2 Rue de Turquie 1001- Tunis.

▪ **Situation comparative des primes émises au 30/06/2011 (hors acceptation) :**

	30/06/2011	Part %	30/06/2010	Part %	31/12/2010	Part %
Incendie	2 224 699	3,63	2 271 078	4,14	3 267 424	3,57
Vol	155 191	0,25	165 712	0,30	268 452	0,29
Individuelle	1 299 876	2,12	1 384 216	2,52	2 432 906	2,66
Automobile	16 971 690	27,73	16 928 816	30,83	28 937 741	31,59
Responsabilité Civile	1 664 794	2,72	1 623 508	2,96	2 355 651	2,57
Risques Spéciaux	2 293 881	3,75	1 536 094	2,79	2 273 883	2,48
Vie	11 650 798	19,04	10 866 932	19,79	18 117 280	19,76
Maladie	10 001 270	16,34	7 942 658	14,47	13 158 843	14,37
Invalidité	1 023 848	1,67	745 239	1,36	1 580 880	1,73
Transport et aviation	8 930 386	14,59	6 657 081	12,12	11 858 936	12,95
Risques Agricoles	759 465	1,24	1 035 919	1,89	1 754 714	1,92
Multirisques	3 220 152	5,26	2 687 991	4,90	3 881 132	4,24
Assistance	606 764	0,99	633 534	1,15	879 662	0,96
Bris de glaces et dégâts des eaux	15 444	0,03	17 826	0,03	34 377	0,04
Assurance Crédit	390 165	0,64	410 472	0,75	792 515	0,87
Total :	61 208 423	100	54 907 076	100	91 594 396	100

Source : Etats de production au 30/06/2011

2. Faits marquants de l'exercice

2.1 Faits saillants ayant marqué le secteur des assurances :

L'activité du secteur des assurances s'est caractérisée durant le premier semestre de l'exercice 2011 par :

- L'amendement de l'article 25 de l'arrêté du 27 février 2001 fixant la liste, le mode de calcul des provisions techniques et les conditions de leur représentation. Cet amendement est venu pour faire face aux événements survenus en Tunisie au début de l'année de 2011 et touchant au secteur des assurances.

Il est ajouté à l'article 25 de l'arrêté susvisé « les entreprises d'assurance peuvent constituer, après accord du comité général des assurances et sur la base des justifications nécessaires, des provisions pour égalisation au titre des autres catégories d'assurance si elles sont confrontées à une sinistralité exceptionnelle afférente aux risques qu'elles assurent. »

- La publication de l'arrêté numéro 789 du 24 juin 2011 qui prévoit une participation supplémentaire de un dinar payé par les assurés pour le financement du fond de garantie des assurés;

- La publication de la circulaire numéro 258 du 2 octobre 2010 fixant les conditions et les méthodes de rédaction du rapport des commissaires aux comptes des Compagnies d'assurance et de réassurance destiné au Comité Général des assurances ;
- La poursuite du programme de mise à niveau initié par les pouvoirs publics axé sur l'adaptation du cadre législatif par rapport aux normes internationales, notamment en ce qui concerne le renforcement de l'assise financière des Compagnies d'assurances et la poursuite de la réforme engagée pour l'assurance Automobile.

2.2 Faits saillants avant marqué l'activité de la Compagnie :

▪ Production :

Au 30 juin 2010, le chiffre d'affaires de la Compagnie s'élève à un montant de 61 208 423 D contre 54 907 036 D au 30 juin 2009, soit une progression de 11,48% qui correspond à une enveloppe en primes additionnelles de 6 301 387 D.

Une croissance véhiculée essentiellement par les branches Transport et aviation (+2 273 305 D) Maladie (+2 058 612 D), Vie (+ 783 866 D) Risques Spéciaux (+ 757 787 D) et Multirisques (+532 161 D).

▪ Sinistres :

La sinistralité globale de la Compagnie enregistre une légère aggravation de 1,77 points (40,88% contre 39,11% en 2009) imputable dans sa totalité à aux sinistres liés aux événements survenues en Tunisie durant le mois de janvier 2010 frappant la branche Incendie (environ 8 MD). Cependant, les mécanismes de la Réassurance font que ce sinistre n'impacte que très faiblement nos résultats.

▪ Placements :

Les produits de placements bruts qui se sont élevés à 8 032 KDT ont enregistré une baisse de 1 952 KDT comparé à la même période de l'année écoulée. Celle-ci s'explique principalement par la baisse des revenus sur dividendes et des plus values sur cession de placements financiers.

3. Normalisation comptable

- Les états financiers sont préparés, par application des dispositions de la loi 96-112 du 30 Décembre 1996, portant promulgation du système comptable des entreprises et conformément aux principes et méthodes comptables définis par le décret 96-2459, portant promulgation du cadre conceptuel comptable.
- Les divers postes de bilan et des états de résultats sont déterminés à partir des regroupements des comptes principaux, ces mêmes comptes sont alimentés par les comptes imputables ayant fait l'objet des écritures d'origine et ce, conformément aux tableaux de rattachement des comptes aux états financiers.

- L'évaluation, la comptabilisation et la présentation des divers postes des états financiers ont été effectuées conformément aux normes suivantes :
 - Norme comptable n°26 relative à la présentation des états financiers des entreprises d'assurances et/ou de réassurance ;
 - Norme comptable n°27 relative au contrôle interne et à l'organisation comptable dans les entreprises d'assurances et/ou de réassurance ;
 - Norme comptable n°28 relative aux revenus dans les entreprises d'assurances et/ou de réassurance ;
 - Norme comptable n°29 relative aux provisions techniques dans les entreprises d'assurances et/ou de réassurance ;
 - Norme comptable n°30 relative aux charges techniques dans les entreprises d'assurances et/ou de réassurance ;
 - Norme comptable n°31 relative aux placements dans les entreprises d'assurances et/ou de réassurance.
 - Norme comptable n°19 relative aux états financiers intermédiaires.

4. Principes comptables et méthodes d'évaluation appliqués aux divers postes du bilan et des comptes de résultats

4.1 Primes émises et acceptées

Les primes correspondent aux primes émises et acceptées, hors taxes, brutes de réassurance et nettes d'annulations et de ristournes. Elles comprennent une estimation des primes à émettre pour la part acquise à l'exercice et une estimation des primes à annuler postérieurement à la date d'arrêté des comptes.

Lors de l'arrêté de la situation intermédiaire, les primes à annuler ne sont pas décomptées. En effet, conformément à la norme NC27, cette opération doit se faire lors de l'arrêté annuel des comptes. Les primes acquises et non émises et dans le cas où les éléments de base pour l'estimation (cf. Déclarations des salaires, Déclarations de chiffre d'affaires) parviennent tardivement, leurs impacts sur le résultat intermédiaire est neutralisé par prudence.

4.2 Opérations techniques d'assurance non vie

▪ Provision pour primes non acquises :

Les provisions pour primes non acquises sont des provisions destinées à constater, pour l'ensemble des contrats en cours, la part des primes émises et des primes restant à émettre se rapportant à la période comprise entre la date d'inventaire et la date de la prochaine échéance de prime ou, à défaut, du terme du contrat. Ces provisions sont calculées, séparément pour chaque contrat d'assurance, sur la base de la méthode du prorata temporis et portent sur la prime commerciale c'est à dire la prime du risque majorée des différents chargements.

Le calcul est réalisé sur la base des primes nettes de cessions dans une première phase, puis dans une seconde phase sur la base de la partie des primes cédées. La provision pour primes non acquises relative aux cessions ne doit en aucun cas être portée au passif du bilan pour un montant inférieur à celui pour lequel la part du réassureur dans la provision pour primes non acquises figurant à l'actif.

Lors de l'arrêté de la situation intermédiaire, une méthode statistique consistant dans l'estimation de la PNA par rapport à l'évolution des primes pour chaque catégorie d'assurance est appliquée. Le calcul de la PNA est adapté aux spécificités de certaines catégories d'assurance (branche RC décennale, Branche Auto et les autres branches).

▪ **Frais d'acquisition reportés :**

Les frais d'acquisition des contrats, incluant notamment les commissions d'acquisition et les frais internes liés à l'établissement des contrats, sont répartis sur la durée de vie des contrats selon les mêmes règles que la provision pour primes non acquises.

La part des frais d'acquisition relative à la période comprise entre la date de clôture de l'exercice et la date d'échéance de la prime est constatée à l'actif du bilan dans le poste « frais d'acquisition reportés » inclus dans les autres éléments d'actif. La variation des frais d'acquisition reportés est comprise dans les frais d'exploitation au compte de résultat.

Ces frais sont évalués en appliquant au montant des primes non acquises le coefficient des frais d'acquisition déterminé par le rapport des frais d'acquisition aux primes émises.

Lors de l'arrêté de la situation intermédiaire et étant donné que la méthode usuelle du calcul de la PNA, les frais d'acquisition reportés, calculés à la clôture de l'exercice précédent, sont repris et l'effet sur le résultat est neutralisé.

▪ **Montants payés :**

Ce poste est composé des éléments suivants :

- Sinistres réglés durant l'exercice relatifs à l'exercice en cours et aux exercices antérieurs nets de recours encaissés ;
- Montant des rentes et des rachats de rentes payés au cours de l'exercice relatifs aux branches accident du travail et invalidité ;
- Participations aux bénéfiques versées ;
- Frais de règlement des sinistres notamment les frais relatifs aux services régulateurs de sinistres et les commissions affectées à la gestion des sinistres.

▪ **Provisions pour sinistres à payer :**

Les provisions pour sinistres à payer correspondent au coût total estimé que représentera pour l'entreprise d'assurances le paiement de tous les sinistres survenus jusqu'à la fin de l'exercice, déclarés ou non, déduction faite des sommes déjà payées au titre de ces sinistres. La provision pour sinistres à payer est calculée pour son montant brut sans tenir compte des recours à encaisser. Elle tient compte également des sinistres survenus mais non déclarés à la date de clôture du bilan. Ces provisions incluent aussi une provision pour frais de gestion déterminée en fonction des taux de frais réels observés.

Lors de l'arrêté de la situation intermédiaire, les provisions pour sinistres à payer sont estimées selon trois méthodes (extrapolative, réelle et historique) à savoir la méthode de projection de la sinistralité globale, la méthode de l'inventaire permanent et la méthode des cadences de règlement. La méthode la plus prudente est retenue.

▪ **Provision pour participation aux bénéfices et ristournes Non vie :**

La provision pour participation aux bénéfices et ristournes comprend les montants destinés aux assurés ou aux bénéficiaires des contrats sous la forme de participations aux bénéfices et ristournes dans la mesure où ces derniers n'ont pas été crédités aux assurés.

Le montant de la participation aux bénéfices est évalué selon les engagements contractuels de la compagnie.

▪ **Autres provisions techniques :**

○ **Provision pour risques en cours :**

La provision pour risques en cours représente les montants à provisionner en supplément des primes non acquises pour couvrir les risques à assumer. Cette provision est destinée à faire face à toutes les demandes d'indemnisation et à tous les frais liés aux contrats d'assurance en cours excédent le montant des primes non acquises et des primes exigibles relatives aux dits contrats.

Le poste « Autres provisions techniques » comprend également une réserve de rente d'invalidité et les arrérages de rentes à payer.

Lors de l'arrêté de la situation intermédiaire, la méthode de calcul de la provision pour risques en cours ne diffère pas de celle de la clôture de l'exercice au 31 décembre de chaque année.

○ **Provision mathématique de rentes :**

Les provisions mathématiques des rentes sont constituées lorsque les indemnités au titre d'un sinistre seront versées sous forme d'annuités. Ces provisions correspondent à la valeur actuelle probable des montants qui seront versés, sous forme de rentes et accessoires de rentes, postérieurement à la clôture de l'exercice au titre d'événements qui se sont réalisés antérieurement à la clôture de l'exercice. Elles sont calculées sur la base de méthodes actuarielles reconnues. Le montant de la provision mathématique des rentes est majoré de 5% à titre de chargement de gestion.

4.3 Opérations techniques d'assurance vie

▪ **Provisions mathématiques Vie :**

Les provisions mathématiques représentent la différence, à la date d'inventaire, entre les valeurs actuelles des engagements pris respectivement par l'assureur et par l'assuré.

La provision mathématique comprend la valeur actuarielle estimée des engagements de l'entreprise d'assurance y compris les participations aux bénéfices déjà allouées et déduction faite de la valeur actuarielle des primes futures. Le calcul de cette provision se fait sur la base

de la prime commerciale en excluant les chargements d'acquisition des contrats. La provision mathématique est calculée d'après les notes techniques.

Lors de l'arrêté de la situation intermédiaire, la méthode la plus prudente est adoptée entre celle de l'inventaire permanent et celle de provision des primes nouvellement souscrites nettes des chargements de gestion de la compagnie nette des capitaux échus et des rachats.

▪ **Provision pour sinistres à payer :**

Lors de l'arrêté de la situation intermédiaire, les provisions pour sinistres à payer vie et étant donnée leur importance relative sont estimées selon une méthode extrapolative par rapport à l'historique de l'évolution des provisions pour sinistres à payer vie antérieurs.

▪ **Provision pour participation aux bénéfices et ristournes vie :**

La provision pour participation aux bénéfices et ristournes comprend les montants destinés aux assurés ou aux bénéficiaires des contrats sous la forme de participations aux bénéfices et ristournes dans la mesure où ces derniers n'ont pas été crédités aux assurés.

Lors de l'arrêté de la situation intermédiaire, le solde de la provision pour participation aux bénéfices et ristournes vie est actualisé par les utilisations conformément à la norme comptable NC27.

▪ **Provision d'égalisation :**

La provision d'égalisation comprend les montants provisionnés pour permettre d'égaliser les fluctuations des taux de sinistres pour les années à venir dans le cadre des opérations d'assurance crédit emprunteur collectif.

4.4 Les opérations de réassurance & d'acceptation

Lors de l'arrêté de la situation intermédiaire, les opérations courantes au titre de la réassurance sont comptabilisées sur la base des décomptes trimestriels. Les opérations d'inventaire sont comptabilisées sur la base d'un bilan de réassurance consolidé compte tenu des opérations de réassurance conventionnelles et facultatives.

Les opérations d'acceptation sont comptabilisées à partir d'un bilan estimé sur la base de critères objectifs et contrôlables. Conformément à la norme NC27, et étant donné que les décomptes trimestriels des cédantes ne sont pas encore parvenus, le solde du bilan d'acceptation de la compagnie est neutralisé.

4.5 Les opérations financières & non techniques

▪ **Placements :**

Les placements et les produits y afférents sont comptabilisés conformément à la norme NC31. Aucune anticipation ou report n'est effectué sur les produits comme l'exige la norme NC19, les dividendes, intérêts courus non échus et les loyers sont comptabilisés à la date de leur réalisation effective.

La répartition des produits des placements nets des charges aux différentes catégories est effectuée conformément à la norme NC27.

- **Provision pour dépréciation des placements et des créances :**

L'évaluation des placements est appliquée conformément à la norme des placements NC31.

La méthode de provisionnement des créances nées d'opérations d'assurance directe est celle instaurée par la tutelle et qui consiste à constater des provisions à concurrence de 20%, 50% et 100% respectivement pour les arriérés primes ayant une ancienneté respectivement de 2 ans, 3 ans et de 4 ans et plus.

La méthode de provisionnement des autres éléments des créances est calculée au cas par cas relativement à l'échéance de l'impayé, la qualité du créancier et de l'avancement de la procédure du contentieux le cas échéant.

Lors de l'arrêté de la situation intermédiaire, la méthode de provisionnement des arriérés primes conformément à la méthode de la tutelle n'est pas appliquée étant donné la saisonnalité des efforts de recouvrement généralement engagés lors du second semestre de l'exercice comptable.

4.6 Ventilation des frais généraux par destination

Les frais généraux sont comptabilisés initialement par nature, puis ventilés par destinations dans les postes des comptes de résultats au moyen de clés de répartition s'appuyant sur des indices d'activité. Les clefs de répartition analytique sont objectives et contrôlables. Par ailleurs, la présentation des frais se présentent comme suit :

- Les frais de gestion des placements sont inclus dans les charges des placements ;
- Les frais de règlement des sinistres sont compris dans les charges de sinistres ;
- Les frais d'acquisition des contrats, les frais d'administration et les autres charges techniques apparaissent au niveau de la rubrique « frais d'exploitation » correspondante aux comptes de résultats vie et non vie. Les commissions reçues des réassureurs sont inscrites en déduction de ce poste dans la mesure où ces commissions ne sont pas considérées comme un revenu mais comme une couverture des frais de gestion engagés par l'assureur.

5. Notes sur le Bilan

5.1 Mouvements sur les éléments de l'actif

Les mouvements sur les éléments d'actif sont présentés au niveau de l'annexe N°8.

5.2 Etat récapitulatif des placements

L'état récapitulatif des placements reprenant la valeur brute, nette et la juste valeur des placements est présenté au niveau de l'annexe N°9.

5.3 Ventilation des créances et dettes selon la durée résiduelle

Créances	Moins d'un an	1 an et (-) de 5 ans	Plus que 5 ans	Total
Primes acquises et non émises	80 071	-	-	80 071
Autres créances nées d'opération d'assurance directe	35 754 538	4 856 914	-	40 611 452
Créances indemnisées, subrogées à l'entreprise d'assurance	2 818 263	175 855	-	2 994 118
Créances nées d'opération de réassurance	5 226 300	-	614 433	5 840 733
Personnel	35 805	-	-	35 805
Etat, organismes de sécurité sociale, collectivités publiques	1 344 329	-	-	1 344 329
Débiteurs divers	16 625	631 915	-	648 540
Total :	45 275 931	5 664 684	614 433	51 555 048

Dettes	Moins d'un an	Plus de 5 ans	Total
Dettes nées d'opération d'assurance directe	6 591 995	-	6 591 995
Dettes nées d'opération de réassurance	14 749 706	-	14 749 706
Dettes indemnisées, subrogées à l'entreprise d'assurance	688 911	-	688 911
Dépôts et cautionnements reçus	-	438 792	438 792
Personnel	609 670	-	609 670
Etat, organismes de sécurité sociale, collectivités publiques	5 012 631	-	5 012 631
Créditeurs divers	191 938	-	191 938
Total :	27 844 851	438 792	28 283 643

5.4 Capitaux propres

Le capital social de la Compagnie s'élève à 20 000 000 DT constitué par 4 000 000 actions nominatives de 5 dinars chacune.

Le détail des mouvements ayant affecté la composition des fonds propres et la ventilation des réserves au 30 juin 2011 se détaille comme suit :

	Capital	Réserves	Autres capitaux propres	Dividendes	Résultat reporté	Résultat de l'exercice
Solde au 31/12/2010	20 000 000	33 901 373	6 723 315	-	550 752	16 090 570
Affectation AGO du 25 Mai 2011		5 000 000	4 513 750	6 400 000	176 820	<16 090 570>
Résultat au 30 juin						9 796 215
Solde au 30/6/2011	20 000 000	38 901 373	11 237 065	-	727 572	9 796 215

Conformément à la décision de l'AGO en date du 25 mai 2011, la répartition du résultat 2010 a été effectuée comme suit :

Résultat au 31/12/2010	16 090 570
Résultat reporté	<u>550 752</u>
Total à distribuer	<u>16 641 322</u>
Dividendes	<6 400 000>
Réserves facultatives	<5 000 000>
Réserves pour réinvestissements exonérés	<4 513 750>
Résultat reporté	727 572

La ventilation des réserves est présentée au niveau de la note P 1 dans la rubrique informations diverses sur le bilan.

Par ailleurs, aucun élément du bilan n'ayant fait l'objet d'une réévaluation au cours du premier semestre de l'exercice 2011.

5.5 Provisions pour sinistres à payer

	Non Vie	Vie	30/06/2011	30/06/2010	31/12/2010
Provision pour sinistres à payer	81 005 380	1 400 000	82 405 380	84 479 309	76 418 237
Chargement de gestion	5 056 907	250 000	5 306 907	5 491 155	5 118 523
Prévision de recours à encaisser	<922 735>	-	<922 735>	<650 865>	<927 644>
Provision SAP					
Acceptations	180 000	-	180 000	205 000	173 729
Total :	85 319 552	1 650 000	86 969 552	89 524 599	80 782 845

5.6 Informations diverses sur le bilan**A – Actif du bilan****Note - A 1 – Actifs incorporels****A 1.1 – Investissement de recherche et développement**

	Montant brut	Amortissements / Résorption	VNC 30/06/2011	VNC 30/06/2010	VNC 31/12/2010
Logiciels	559 361	521 130	38 231	16 577	7 836
Total :	559 361	521 130	38 231	16 577	7 836

Note - A 2 – Actifs corporels d'exploitation

	Montant brut	Amortissements	VNC 30/06/2011	VNC 30/06/2010	VNC 31/12/2010
AC 21 - Installations techniques et machines	5 042 580	<4 530 049>	512 531	392 479	351 236
AC 22 - Autres installations, outillages et mobiliers	883 510	<819 929>	63 581	73 423	71 053
AC 23 - Acomptes versés et immobilisations corporelles en cours	18 729	-	18 729	9 729	12 036
Total :	5 944 819	<5 349 978>	594 841	475 631	434 325

Note - A 3 – Placements**A 3.1 – Terrains, constructions et actions des sociétés immobilières non cotées**

	Montant brut	Amortissements	VNC 30/06/2011	VNC 30/06/2010	VNC 31/12/2010
AC 311- Terrains et constructions d'exploitation	3 855 502	<1 752 824>	2 102 678	2 190 710	2 146 694
AC 312 – Terrains et constructions hors exploitation	6 275 156	<2 258 646>	4 016 510	4 025 724	4 088 556
AC 313 – Parts et actions dans des sociétés immobilières non cotées	690 000	-	690 000	690 000	690 000
Total :	10 820 658	<4 011 470>	6 809 188	6 906 434	6 925 250

A 3.2 – Placements dans les entreprises liées & Participations

	Montant brut	Provision	VNC 30/06/2011	VNC 30/06/2010	VNC 31/12/2010
AC 321 – Parts dans des entreprises liées	24 482 876	-	24 482 876	24 482 876	24 482 876
AC 323 – Parts dans des entreprises avec lien de participation	6 004 899	-	6 004 899	6 004 899	6 004 899
Total :	30 487 775	-	30 487 775	30 487 775	30 487 775

A 3.3 – Autres placements financiers

	Montant brut	Provision	VNC 30/06/2011	VNC 30/06/2010	VNC 31/12/2010
AC 331 – Actions, autres titres à revenu variable	60 332 436	<1 780 548>	58 551 888	49 045 329	56 278 142
AC 332 – Obligations et autres titres à revenu fixe	73 714 199	<416>	73 713 783	59 379 783	61 919 783
AC 333-334 - Prêts	979 000	<120 027>	858 973	974 279	933 155
AC 335 Dépôts monétaires	64 480 000	-	64 480 000	62 355 000	64 675 000
Total :	199 505 635	<1 900 991>	197 604 644	171 754 391	183 806 080

A 3.4 – Créances pour espèces déposés auprès des entreprises cédantes

	30/06/2011	30/06/2010	31/12/2010
Provisions pour primes non acquises acceptations	350 000	320 000	329 789
Provisions pour Sinistres à payer acceptations	180 000	205 000	173 729
Total :	530 000	525 000	503 518

Note – A 4 – Part des réassureurs dans les provisions techniques

	30/06/2011	30/06/2010	31/12/2010
A 4.1 – Provisions pour primes non acquises	6 424 082	7 204 966	5 920 816
A 4.3 – Provisions pour sinistres vie	-	5 911	-
A 4.5 – Provisions pour sinistres non vie	11 046 447	13 800 011	8 880 609
A 4.6 – Autres provisions Non Vie	840 604	-	856 596
Total :	18 311 133	21 010 888	15 658 021

Note – A 5 – Créances**A 5.1 – Créances nées d'opérations d'assurances directes****A 5.1.1 – Primes acquises et non émises**

	30/06/2011	30/06/2010	31/12/2010
Primes acquises et non émises maladie	1 838 300	1 718 326	1 838 300
Primes acquises et non émises invalidité	406 211	364 677	406 211
Primes acquises et non émises vie	380 990	487 987	380 990
Primes acquises et non émises Assurance Crédit	49 000	48 105	49 000
Primes acquises et non émises responsabilité civile	444 735	422 875	444 735
Primes à annuler (1)	<3 039 165>		-<3 039 165>
Total :	80 071	3 041 970	80 071

(1) Au 30 juin 2011, les primes à annuler ont été présentées parmi les autres dettes nées d'opérations d'assurance directe PA611.

A 5.1.2 – Autres créances nées d'opérations d'assurances directes

	30/06/2011	30/06/2010	31/12/2010
Quittances de primes à recevoir (1)	38 626 314	30 073 132	20 606 424
Quittances de primes à recevoir P/C Co assureurs	15 216	15 216	60 925
Comptes à régulariser agences, courtiers et Bureau Direct – Débit	1 700 201	2 962 840	1 401 049
Autres Créances	31 646	21 418	-
Effets en portefeuille	190 471	329 013	119 837
Chèques impayés	47 604	39 250	56 437
S/Total :	40 611 452	33 440 869	22 244 672
Provisions au titre des arriérés primes	<2 157 110>	<1 379 652>	<2 157 111>
Provisions au titre des chèques impayés	<55 438>	<45 470>	<55 438>
Provision au titre des effets impayés	<119 838>	<334 365>	<119 838>
Total :	38 279 066	31 681 382	19 912 285

(1) Le niveau des arriérés est généralement élevé au 30 juin par rapport au 31 décembre ceci est du notamment aux habitudes de liquidation des primes d'assurances par les Entreprises et à l'effort de recouvrement qui est plus important pendant le deuxième semestre de chaque exercice.

A 5.1.3 – Créances indemnisées, subrogées à l'entreprise d'assurance

	30/06/2011	30/06/2010	31/12/2010
Avances sur recours	771 332	1 112 630	674 598
Indemnisation Directe des Assurés	883 221	907 868	688 920
Sinistres officieux	1 685	1 523	2 822
Avance sur recours corporels	413 633	206 602	163 829
Autres créances indemnisées subrogées à l'entreprise d'assurance	924 247	1 130 754	687 582
S/ Total :	2 994 118	3 359 377	2 217 751
Provisions pour créances douteuses	<175 855>	<173 473>	<175 855>
Total :	2 818 263	3 185 904	2 041 896

A 5.2 – Créances nées d'opérations de réassurance

	30/06/2011	30/06/2010	31/12/2010
Cessionnaires	5 515 208	6 724 783	4 362 212
Cédantes	325 525	424 782	404 023
S/Total :	5 840 733	7 149 565	4 766 235
Provision pour créances envers les Cessionnaires	<614 433>	<614 433>	<614 433>
Total :	5 226 300	6 535 132	4 151 802

A 5.3 – Autres créances**A 5.3.1 – Personnel**

	30/06/2011	30/06/2010	31/12/2010
Avances au personnel	2 415	11 125	23 315
Autres avances	33 390	24 951	67 500
Total :	35 805	36 076	90 815

A 5.3.2 – Etat, Organismes de Sécurité Sociale, Collectivités Publiques

	30/06/2011	30/06/2010	31/12/2010
Avances sur impôts/sociétés	156 610	156 413	43 479
Acomptes provisionnels	891 084	1 078 252	3 234 757
Autres	296 635	85 703	31 586
Total :	1 344 329	1 320 368	3 309 822

A 5.3.3 – Débiteurs divers

	30/06/2011	30/06/2010	31/12/2010
Compte de liaison avec la délégation Maroc	421 524	421 524	421 524
Autres débiteurs	227 016	214 741	219 622
S/Total :	648 540	636 265	641 146
Provision pour dépréciation (1)	<631 915>	<631 915>	<631 915>
Total :	16 625	4 350	9 231

(1) Le solde de la succursale au Maroc a été intégralement provisionné au 31/12/2008 pour faire face à toutes incertitudes quant au recouvrement du boni de liquidation.

Note A 6 – Autres éléments d’actif**A 6.1 – Avoirs en banques, CCP, chèques et caisse**

	30/06/2011	30/06/2010	31/12/2010
Banques, CCP et chèques à l'encaissement	1 285 473	567 382	1 250 406
Effets remis à l'encaissement	1 158 191	823 656	1 298 145
Comptes bancaires en Devises	223 148	81 378	31 817
Caisse	1 550	911	725
Total :	2 668 362	1 473 327	2 581 093

A 6.2 – Frais d’acquisition reportés

Conformément aux principes comptables adoptés par la compagnie et ci-dessus évoqués, les frais d’acquisition reportés présentent un solde égal à celui du 31/12/2010.

A 6.3 – Compte de régularisation Actif**A 6.3.1 – Intérêts et loyers acquis et non échus**

	30/06/2011	30/06/2010	31/12/2010
Intérêts s/Valeurs Mobilières courus et non échus	3 949 305	3 383 799	4 176 229
loyers échus et à recevoir	277 596	109 479	162 648
Total :	4 226 901	3 493 278	4 338 877

A 6.3.2 – Autres comptes de régularisation actif

	30/06/2011	30/06/2010	31/12/2010
Autres charges constatées ou payées d'avance	138 670	152 246	28 016
Encaissements ou règlements en instance d'imputation	-	49 066	-
Estimation de réassurance et d'acceptation	5 770	5 770	5 770
Autres comptes de régularisation Actif	542 686	593 486	107 910
Total :	687 126	800 568	141 696

Note – P – Capitaux propres et passif du Bilan**Note P1 - Capitaux propres**

	30/06/2011	30/06/2010	31/12/2009
P 1.1 – Capital social	20 000 000	20 000 000	20 000 000
P 1.2 – Réserves et primes liées au capital	38 901 373	33 901 373	33 901 373
Réserve légale	2 000 000	2 000 000	2 000 000
Réserve facultative	32 175 370	27 175 370	27 175 370
Primes d'émission	4 206 546	4 206 546	4 206 546
Primes de fusion	407 974	407 974	407 974
Autres réserves	111 483	111 483	111 483
P 1.3 – Autres capitaux propres	11 237 065	6 723 315	6 723 315
Réserves pour réinvestissements exonérés	9 288 380	4 774 630	4 774 630
Réserves spéciales de réévaluation	1 948 685	1 948 685	1 948 685
P 1.4 – Résultat reporté	727 572	550 752	550 752
	S/Total :	70 866 010	61 175 440
P 1.5 – Résultat de la période	9 796 215	9 710 283	16 090 570
Total capitaux propres avant affectation :	80 662 226	70 885 723	77 266 010

Note - P 2 – Passif**P 2.1 – Provisions pour autres risques et charges**

Le montant de la provision pour risques et charges s'élève au 30 juin 2011 à 933 798 dinars

P 2.2 – Provisions techniques brutes

	30/06/2011	30/06/2010	31/12/2010
PA 310 – Provisions pour primes non acquises Non Vie	22 423 856	21 182 506	21 202 790
PA 320 – Provisions d'assurance vie (1)	76 856 063	62 768 973	66 905 824
PA 330 – Provisions pour sinistres vie	1 650 000	1 480 000	1 605 721
PA 331 – Provisions pour sinistres non vie	85 319 552	88 044 599	79 177 124
PA 340 – Provisions pour P.B Vie	1 080 515	487 131	755 156
PA 341 – Provisions pour P.B & Ristournes non vie	364 436	1 077 885	711 599
PA 350 – Provision pour égalisation et équilibrage	620 652	354 746	620 652
PA 360 – Autres provisions techniques vie	-	-	401 397
PA 361 – Autres provisions techniques Non Vie :	2 455 613	2 953 565	2 314 587
- Réserve pour risques en cours	1 118 588	1 646 968	969 548
- Réserve mathématique de rentes	1 267 025	1 266 597	1 288 025
- Réserve d'invalidité	50 000	20 000	37 370
- Arrérages à payer	20 000	20 000	19 644
Total :	190 770 687	178 349 405	173 694 850

(1) Voir Note 6.9

P 2.3 – Dettes pour dépôts en espèces reçus des Cessionnaires

	30/06/2011	30/06/2010	31/12/2010
Provisions pour primes non acquises	1 887 450	1 965 676	2 523 963
Provisions pour sinistres vie	-	5 911	-
Provisions pour sinistres non vie	8 662 146	11 735 691	5 935 232
Total :	10 549 596	13 707 278	8 459 195

P 2.4 – Autres Dettes**P 2.4.1 – Dettes nées d'opérations d'assurance directe****P 2.4.1.1 – Autres dettes nées d'opérations d'assurance directe**

	30/06/2011	30/06/2010	31/12/2010
Commissions sur arriérés (1)	3 685 182	3 105 042	2 139 776
Comptes de régularisation	338 309	432 406	1 365 186
Primes affaires collectives à payer	2 068 185	1 654 831	573 107
Primes à annuler vie et non vie	-	3 119 782	-
Compte intermédiaire sinistres maladie	500 319	425 649	277 533
Total :	6 591 995	8 737 710	4 355 602

(1) Voir note A 5.1.2

P 2.4.1.2 – Dettes indemnisées subrogées à l'entreprise d'assurance

	30/06/2011	30/06/2010	31/12/2010
Recours client	41 271	32 434	46 708
Sinistres officieux	276 203	193 144	280 007
Comptes de régularisation Sinistres	371 437	721 017	644 116
Total :	688 911	946 595	970 831

P 2.4.2 – Dettes nées d'opérations de réassurances

	30/06/2011	30/06/2010	31/12/2010
Cessionnaires	14 275 528	5 768 007	4 183 243
Rétrocessionnaires	27 530	24 880	27 530
Cédantes	446 648	446 648	446 648
Total :	14 749 706	6 239 535	4 657 421

P 2.5 – Autres dettes**P 2.5.1 – Dépôts et cautionnements reçus**

	30/06/2011	30/06/2010	31/12/2010
Dépôts de Garanties en espèces des Assurés	369 003	380 003	380 003
Dépôts de Garanties en espèces des Locataires	69 789	67 089	67 989
Total :	438 792	447 092	447 992

P 2.5.2 – Personnel

	30/06/2011	30/06/2010	31/12/2010
Dettes provisionnées pour congés payés	389 386	325 992	346 264
Autres charges à payer Personnel	214 086	433 367	307 602
Autres dettes	6 198	5 895	4 756
Total :	609 670	765 254	658 622

P 2.5.3 – Etats, organismes de sécurité sociale, collectivités publiques

	30/06/2011	30/06/2010	31/12/2010
Retenues à la source	160 305	173 868	227 642
Taxes d'assurance à payer	775 385	586 196	404 006
Impôts sur les Sociétés et autres charges fiscales à payer	3 539 567	2 470 730	3 083 230
CNSS	393 057	312 772	424 085
Assurance Groupe et autres charges sociales à payer	144 317	84 641	82 076
Total :	5 012 631	3 628 207	4 221 039

P 2.5.4 – Crédoiteurs divers

	30/06/2011	30/06/2010	31/12/2010
Actionnaires, dividendes à payer	121 750	108 460	106 178
Autres crédoiteurs divers	56 438	48 362	2 009
Dettes sur acquisition de valeurs mobilières de placement	13 750	27 500	13 750
Total :	191 938	184 322	121 937

P 2.6 – Autres passifs

P 2.6.1 – Comptes de régularisation Passif

	30/06/2011	30/06/2010	31/12/2010
Encaissements en instance d'affectation	74 530	110 349	78 473
Intérêts et loyers perçus ou comptabilisés d'avance	11 278	10 731	10 731
Autres comptes de régularisation Passif	1 163 931	759 361	1294 374
Total :	1 249 739	880 441	1 384 125

6. Informations sur l'état de résultat

6.1 Ventilation des produits & charges de placement

La ventilation des produits et charges de placement est présentée au niveau de l'annexe N°11.

6.2 Résultats techniques par catégorie d'assurances

Les résultats techniques vie et non vie sont présentés en annexe N°12 et N°13.

L'annexe N°13 contrairement à l'arrêté des comptes annuel du 31 décembre de chaque année ne peut être élaboré au 30 juin par branches d'assurances conformément à la norme NC26 ceci étant donnée le manque d'informations. Néanmoins, l'annexe N°13 a été élaboré toutes branches d'assurance non vie confondues.

6.3 Affectation des produits aux différentes catégories

Conformément à la norme NC27, les produits des placements sont ventilés au prorata de la moyenne des montants des provisions techniques à l'ouverture et des montants des provisions techniques à la clôture.

Le montant des produits de placements net de la période est la somme des produits net des charges de placement au niveau de l'état de résultat général et le montant des produits des placements net des charges de placement au niveau de l'état de résultat Vie.

6.4 Ventilation des charges de personnel

L'effectif du personnel se détaille au 30 juin 2011 comme suit :

Catégorie	Nombre
Cadres	102
Agents d'encadrement	26
Agents d'exécution	26
Personnel de service	2
Total :	156

Les frais de personnel s'élèvent au 30 juin 2011 à la somme de 2 245 505 DT et sont ventilées comme suit :

Nature	Montant	
	30/06/2011	30/06/2010
Salaires	1 580 602	1 491 508
Charges connexes aux salaires	93 986	60 375
Charges sociales	426 454	422 948
Personnel en détachement	144 463	227 914
Total :	2 245 505	2 202 745

6.5 Charges de commissions

Le montant total des commissions servies aux intermédiaires au 30 juin 2011, s'élevant à la somme de 4 106 574 DT, se détaille comme suit :

Nature	Montant	
	30/06/2011	30/06/2010
Agents généraux	2 539 708	2 560 532
Courtiers	1 099 770	966 453
Autres commissions	467 096	298 577
Total :	4 106 574	3 825 262

6.6 Ventilation des primes par zone géographique

La ventilation par zone géographique des primes émises nettes de taxes, d'annulations en cours et hors ristournes sur exercices, s'élevant au 30 juin 2011 à la somme de 61 208 423 DT, se présente comme suit :

Zone	Montant	
	30/06/2011	30/06/2010
Nord	52 484 759	46 026 861
Centre	3 232 689	3 166 309
Sud	5 390 975	5 713 866
Total :	61 208 423	54 907 036

6.7 Tableau de passage du résultat comptable au résultat fiscal

Bénéfice Comptable	13 138 568
Déductions (1)	3 088 985
Résultat fiscal	10 049 583
Réinvestissement Exonéré	500 000
Résultat imposable	9 549 583
Impôt sur les sociétés (35%)	<3 342 353>
Bénéfice Net	9 796 215

(1) Ce montant correspond à des dividendes et des profits sur cession des actions cotées.

6.8 Provisions d'assurance vie

Les provisions d'assurance vie ont été évaluées conformément aux méthodes comptables décrites ci-dessus. La variation entre le montant d'ouverture et de clôture est présentée comme suit :

	30/06/2011	30/06/2010	31/12/2010
Provision mathématique vie à l'ouverture	66 905 824	51 490 742	51 490 742
Charges de provisions au 30 juin	9 968 490	10 852 028	16 594 103
Intérêts techniques	1 100 539	989 194	267 241
Total :	77 974 853	63 331 964	68 352 086
Sinistres payés, Capitaux échus et rachats polices vie	<1 118 790>	<562 991>	<1446 262>
Total :	76 856 063	62 768 973	66 905 824

6.9 Tableaux de raccordement du résultat technique par catégorie d'assurances aux états financiers

Les tableaux de raccordement des états de résultat techniques vie et non vie sont présentés au niveau des annexes N°15 et N°16.

7. Note sur l'état des engagements hors bilan

Le tableau des engagements reçus et donnés est présenté en annexe N° 6. Conformément à la norme NC26 § 47, la compagnie ne présente aucun engagement à l'égard des dirigeants. Le montant des engagements donnés a été pris dans sa totalité au titre de cautions données dans le cadre d'appel d'offres.

8. Note sur l'état de flux de trésorerie

L'état de flux de trésorerie est présenté en annexe 7. Les composantes des liquidités ou équivalents de liquidités sont déterminées sur la base d'un système de recensement individuelle par flux dont l'imputation au niveau des rubriques correspondantes se fait systématiquement après comptabilisation du flux.

9. Comparabilité des comptes

Conformément à la norme NC19, aucun changement n'a été opéré au 30 juin 2011 sur les méthodes d'estimation, d'évaluation et de comptabilisation utilisées au 30 juin 2010.

10. Diligences spécifiques

Conformément à l'arrêté des ministres de 2001, le taux des actifs admis en représentation des engagements techniques s'élève au 30 juin 2011 à 121,22%.

Annexe n° 9 : Etat récapitulatif des Placements au 30/06/2011

	Valeur Brute	Valeur Nette	Juste Valeur	Plus ou moins Value latente
Placements immobiliers et placements immobiliers en cours (1)	10 130 658	6 119 188	16 565 556	10 446 368
Parts et actions de Sociétés immobilières non cotées	690 000	690 000	690 000	-
Actions et autres titres à revenu variable autres que les parts d' OPCVM (2)	61 942 875	60 162 327	93 491 462	33 329 135
Parts d'OPCVM détenant uniquement des titres à revenu fixe (3)	21 256 930	21 256 930	21 138 336	-118 594
Autres parts d'OPCVM (4)	7 620 406	7 620 406	10 293 646	2 673 240
Obligations et autres titres à revenu fixe (5)	73 714 199	73 713 783	73 713 783	-
Prêts hypothécaires	504 350	504 350	504 350	-
Autres prêts et effets assimilés	474 650	354 623	354 623	-
Dépôts auprès des entreprises cédantes	530 000	530 000	530 000	-
Autres dépôts (6)	64 480 000	64 480 000	64 480 000	-
Total :	241 344 068	235 431 607	281 761 756	46 330 149

(1) : La juste valeur des immeubles de placement est basée sur une expertise immobilière réalisée à la clôture de l'exercice 2004 actualisée chaque année par les taux d'inflation constatés

(2) Ce poste se détaille comme suit :

	<u>Valeur Nette</u>	<u>Juste valeur</u>
Actions cotées :	10 892 425	44 235 310
Actions non cotées :	49 269 902	49 256 152
Total :	60 162 327	93 491 462

(3) Ce poste est constitué par des SICAV obligataires & FCP garanti

(4) Ce poste est constitué par des SICAV mixtes

(5) Ce poste se détaille comme suit :

	<u>Valeur Nette</u>	<u>Juste valeur</u>
Obligations cotées :	17 456 000	17 456 000
Obligations non cotées :	5 722 000	5 722 000
Titres de créances négociables et bons de trésor :	50 535 783	50 535 783
Total :	73 713 783	73 713 783

(6) Il s'agit de dépôts financiers auprès des établissements bancaires

Annexe n° 11 : Ventilation des charges et produits des placements au 30/06/2011

	Revenus et frais financiers concernant les placements dans des Entreprises liées et avec lien de participation	Autres revenus et frais financiers	Total	Raccordement
Revenus des placements immobiliers		382 583	382 583	PRNT11+PRV21
Revenus des participations	1 200 310	6 572 272	7 772 582	PRNT11+PRNT13+PRNT14+PRV21+PRV23+PRV24
Revenus des autres placements		85 308	85 308	PRNT11+PRV21
Autres revenus financiers (Honoraires, commissions)				
Total produits des placements	1 200 310	7 040 163	8 240 473	
Intérêts		230 739	230 739	CHNT11+CHV91
Frais externes et internes	64 436	715 260	779 696	CHNT11+CHNT12+CHNT13+CHV91+CHV92+CHV93
Autres frais				
Total charges des placements	64 436	945 999	1 010 435	

Annexe n°12 : Résultat technique de la catégorie Vie au 30/06/2011

	Total
Primes Acquisées	11 595 541
Charges de prestations	<1 537 449>
Charges des provisions d'assurance Vie et des autres provisions techniques	<9 994 518>
Solde de souscription :	63 574
Frais d'acquisition	<212 948>
Autres charges de gestion nettes	<325 000>
Charges d'acquisition et de gestion nettes :	<537 948>
Produits nets de placements	2 190 465
Participation aux résultats	<350 000>
Solde Financier :	1 840 465
Part des réassureurs dans les primes acquises	<80 533>
Part des réassureurs dans les prestations payées	-
Part des réassureurs dans les charges de provisions	-
Part des réassureurs dans les participations aux résultats	-
Commissions reçues des réassureurs	86
Solde de réassurance :	<80 447>
Résultat technique juin 2011	1 285 644
Résultat technique juin 2010 :	792 736
Variation juin 2011 - juin 2010 :	492 908
	62%
<u>Informations complémentaires :</u>	
Versement périodique de rente Vie	13 636
Rachats Vie payés	163 175
Capitaux échus Vie	934 228
Intérêts techniques bruts de l'exercice	-
Provisions techniques brutes Vie au 30 juin 2011	80 207 230
Provisions techniques brutes Vie au 01 janvier 2011	69 887 864

Annexe n° 13 : Résultat technique d'assurance Non Vie au 30/06/2011

Eléments		Toutes branches confonfues	Acceptations	Total
Primes acquises				
PRNV11	Primes émises	48 882 982	80 000	48 962 982
PRNV12	Variation des primes non acquises	<1 200 856>	<20 211>	<1 221 067>
Charges de prestations				
CHNV11	Prestations et frais payés	<20 192 800>	<5 700>	<20 198 500>
CHNV12	Charges des provisions pour prestations diverses	<5 875 785>	<37 689>	<5 913 474>
Solde de souscription :				
CHNV41, CHNV42	Frais d'acquisition	<2 368 419>	-	<2 368 419>
CHNV43, CHNV5	Autres charges de gestion nettes	<3 100 801>	<16 400>	<3 117 201>
Charges d'acquisition et de gestion nettes :				
PRNT3	Produits nets des placements	3 112 573	-	3 112 573
CHNV3	Participation aux Bénéfices & Ristournes	<300 000>	-	<300 000>
Solde Financier :				
PRNV11	Part des réassureurs dans les primes acquises	<16 716 271>	-	<16 716 271>
CHNV11	Part des réassureurs dans les prestations payées	2 480 483	-	2 480 483
CHNV12, PRNV12	Part des réassureurs dans les charges de provisions	2 149 845	-	2 149 845
CHNV44	Commissions reçues des réassureurs	2 962 253	-	2 962 253
Solde de Réassurance Juin 2011 :				
		<9 123 690>		<9 123 690>
Solde de Réassurance Juin 2010 :				
		<2 862 524>		<2 862 524>
Résultat technique Juin 2011 :		9 833 204		9 833 204
Résultat technique Juin 2010 :		8 604 432		8 604 432
Variation Juin 2011 - Juin 2010		1 228 772 14%		1 228 772 14%
Informations complémentaires :				
Provisions pour primes non acquises à la clôture				
Provisions pour primes non acquises à l'ouverture		22 073 856	350 000	22 423 856
Provisions pour primes non acquises à l'ouverture		20 873 000	329 790	21 202 790
Provisions pour Sinistres à payer à la clôture				
Provisions pour Sinistres à payer à l'ouverture		85 139 552	180 000	85 319 552
Provisions pour Sinistres à payer à l'ouverture		79 003 395	173 729	79 177 124
Provision pour participation aux bénéfices et ristournes				
Provision pour participation aux bénéfices et ristournes		364 436		364 436
Provision pour participation aux bénéfices et ristournes		867 479		711 599
Provision d'égalisation et équilibrage à la Clôture				
Provision d'égalisation et équilibrage à l'ouverture		0		0
Provision d'égalisation et équilibrage à l'ouverture		401 397		401 397
Autres provisions techniques à la clôture :				
- Provisions pour risques en cours		1 118,588		
- Provisions mathématiques de rentes		1 267,025		
- Arrérages de rentes à payer		20,000		
- Réserve des rentes d'invalidité		50,000		
Autres provisions techniques à l'ouverture :				
- Provisions pour risques en cours		2 314 587		2 314 587
- Provisions mathématiques de rentes		969,548		
- Arrérages de rentes à payer		1 288,025		
- Réserve des rentes d'invalidité		19,644		
		37,370		

**Annexe n°15 : Tableau de raccordement du résultat technique
par catégorie d'assurance aux états financiers
Catégorie : Vie au 30/06/2011**

	Raccordement	Total
Primes Acquisées	PRV11	11 595 541
Charges de prestations	CHV11	<1 537 449>
Charges des provisions d'assurance Vie et des autres provisions techniques	CHV12, CHV21	<9 994 518>
Solde de souscription :		63 574
Frais d'acquisition	CHV41, CHV42	<212 948>
Autres charges de gestion nettes	PRV4, CHV43	<325 000>
Charges d'acquisition et de gestion nettes :		<537 948>
Produits nets de placements	PRV2, CHV9	2 190 465
Participation aux Bénéfices & Ristournes	CHV3	<350 000>
Solde Financier :		1 840 465
Primes cédées ou rétrocédées	PRV11 2° Colonne	<80 533>
Part des réassureurs dans les prestations payées	CHV11 2° Colonne	-
Part des réassureurs dans les charges de provisions	CHV21 2° Colonne	-
Part des réassureurs dans les participations aux résultats	CHV3 2° Colonne	-
Commissions reçues des réassureurs	CHV44 2° Colonne	86
Solde de réassurance :		<80 447>
Résultat technique :		1 285 644
Informations complémentaires :		
Versements périodiques de rentes Vie		13 636
Montants des rachats Vie		163 175
Capitaux échus Vie		934 228
Intérêts techniques bruts de l'exercice		-
Provisions techniques brutes Vie à la clôture		80 207 230
Provisions techniques brutes Vie à l'ouverture		69 887 864

**Annexe n°16 : Tableau de raccordement du résultat technique
par catégorie d'assurance aux états financiers
Catégorie : Non Vie au 30/06/2011**

	Raccordement	Total
Primes acquises		
Primes émises	PRNV11	48 962 982
Variation des primes non acquises	PRNV12	<1 221 067>
Charges de prestations		
Prestations et frais payés	CHNV11	<20 198 500>
Charges des provisions pour prestations diverses	CHNV12, CHNV2	<5 913 474>
Solde de souscription :		21 629 941
Frais d'acquisition	CHNV41+CHNV42	<2 368 419>
Autres charges de gestion nettes	CHNV43, CHNV5 et PRNV2	<3 117 201>
Charges d'acquisition et de gestion nettes :		<5 485 620>
Produits nets de placements	PRNT3	3 112 573
Participation aux Bénéfices & Ristournes	CHNV3	<300 000>
Solde Financier :		2 812 573
Part des réassureurs dans les primes cédées	PRNV11, PRNV12 2° Colonne	<16 716 271>
Part des réassureurs dans les prestations payées	CHNV11 2° Colonne	2 480 483
Part des réassureurs dans les charges de provisions	CHNV12 2° Colonne	2 149 845
Commissions reçues des réassureurs	CHNV44 2° Colonne	2 962 253
Solde de Réassurance :		<9 123 690>
Résultat technique :		9 833 204
Informations complémentaires :		
Provisions pour primes non acquises à la clôture		22 423 856
Provisions pour primes non acquises à l'ouverture		21 202 790
Provisions pour Sinistres à payer à la clôture		85 319 552
Provisions pour Sinistres à payer à l'ouverture		79 177 124
Autres provisions techniques à la clôture		2 455 613
Autres provisions techniques à l'ouverture		2 314 587

AVIS SUR LES ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES
ARRETES AU 30 JUIN 2011

Introduction

Nous avons effectué l'examen limité du bilan de la Compagnie d'Assurances et de Réassurances «ASTREE», arrêtés au 30 juin 2011 faisant apparaître un total net de bilan de 312 449 689 dinars ainsi que du compte de résultat affichant un bénéfice, après estimation de l'impôt, à cette date, de 9 796 215 dinars, de l'état des variations des capitaux propres et du tableau des flux de trésorerie pour la période de six mois se terminant à cette date, des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de cette information financière intermédiaire conformément au système comptable des entreprises en Tunisie. Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur cette information financière intermédiaire sur la base de notre examen limité.

Etendue de l'examen limité

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la profession applicable en Tunisie et relatives aux missions d'examen limitée.

Un examen limité d'informations financières intermédiaires consiste en des demandes d'informations, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables et dans la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité. L'étendue d'un examen analytique est très inférieure à celle d'un audit effectué selon les normes ISA et, en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Conclusion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers intermédiaires ci-joints ne donnent pas une image fidèle de la situation financière de la Compagnie d'Assurances et de Réassurances «ASTREE» au 30 juin 2011, ainsi que de sa performance financière et des flux de trésorerie pour la période de six mois se terminant à cette date, conformément au système comptable applicable en Tunisie.

Observation

Sans remettre en cause notre opinion exprimée ci-dessus, nous estimons par ailleurs utile d'attirer votre attention sur le fait que la société doit se conformer aux dispositions de l'article 466 du Code des Sociétés Commerciales traitant des participations croisées au sein des groupes de sociétés.

Tunis, le 26 Août 2011

Mohamed Ali ELAOUANI

Chiheb GHANMI

2011 AS 874